

La fibre de Proximus prend le chemin des airs

Un accord a été signé avec Ores pour acheminer la fibre via les poteaux électriques.

JEAN-FRANÇOIS MUNSTER

En souterrain, le long des façades et, maintenant, via les airs. Pour Proximus, tous les moyens sont bons pour amener la fibre optique chez les particuliers et atteindre ses objectifs, à savoir couvrir 70 % des habitations avec de la fibre optique pour 2028 et 100 % à terme.

L'opérateur télécom a annoncé ce lundi la signature d'un accord avec Ores, le principal gestionnaire de réseau d'électricité (GRD) de Wallonie. Objectif ? Pouvoir utiliser ses poteaux électriques comme support pour acheminer la fibre dans les zones moins densément peuplées, là où le déploiement de la fibre en façade n'est pas toujours possible vu l'absence de maisons mitoyennes et là où le recours aux tranchées s'avère coûteux vu les distances à parcourir.

Ores couvre les trois quarts du territoire wallon avec des fils souterrains et aériens. Son réseau électrique « aérien » est long de 3.300 km et est précisément situé là où Proximus rencontre le plus de difficultés à déployer sa fibre, c'est-à-dire dans les zones les moins peuplées. Ce n'est pas un hasard, bien entendu. Ores a été confronté par le passé à la même problématique que Proximus et a dû trouver des moyens pour couvrir ces régions de la manière la plus économique possible.

La signature de cette convention fait suite à un projet pilote réalisé à Bouge (Namur) en 2021, lors duquel 177 habitations ont été connectées à la fibre sur une distance de 2 km. Un test jugé très positif. Le déploiement sur les poteaux ne va pas commencer immédiatement. D'autres tests doivent encore avoir lieu et les processus doivent être industrialisés, « mais on ne parle que de quelques mois », assure Guillaume Boutin, CEO de Proximus.

La notion de service public

Pour lui, ce partenariat avec Ores est « stratégique ». « On va pouvoir aller plus vite dans notre déploiement à court terme, mais aussi aller plus loin à l'avenir dans la couverture des zones rurales, car cette solution coûte moins cher. Si on veut réussir à couvrir 100 % des foyers belges, on doit explorer des techniques alternatives comme le déploiement de la fibre en aérien ou une combinaison entre celui-ci et le faisceau hertzien » (envoi d'un signal radio via des antennes).

Ores touchera un loyer pour la mise à disposition de son infrastructure, mais son patron, Fernand Grifnée, l'assure : il n'y a aucune motivation financière de sa part. « On parle de quelques centaines de milliers d'euros. Ce n'est pas ça qui va avoir une influence sur les résultats d'Ores, ni sur la facture d'électricité. Ce qui nous motive, c'est la notion de service public. On a vu durant cette crise à quel point avoir une connexion puissante à la maison était essentiel pour le télétravail, etc. Certaines communes nous interpellent parfois en disant qu'elles se sentent délaissées au niveau télécom. On n'y est pour rien, mais on s'est demandé comment on pouvait apporter un complément de service public aux communes qui nous font confiance et, derrière elles, aux entreprises et aux particuliers qui y habitent. » Le patron d'Ores insiste. Le réseau de poteaux électriques est ouvert aux autres opérateurs télécoms qui souhaiteraient l'utiliser.

De son côté, Guillaume Boutin compte bien engager des démarches en vue d'obtenir des accords similaires avec d'autres GRD : Resa (province de Liège), Fluvius (Flandre)... En 2021, Proximus a relié 350.000 foyers à la fibre et ambitionne les 600.000 cette année.

Un nouveau « scénario » pour la dénonciation d'Anne Frank

Une équipe internationale d'enquêteurs désigne un notaire juif d'Amsterdam comme responsable de l'arrestation d'Anne Frank. Une hypothèse de plus ?

PASCAL MARTIN

Son visage est reconnaissable entre tous. Le sourire d'Anne Frank semble défier à jamais l'horreur des camps de concentration nazis où elle a trouvé la mort. C'était à la fin de l'hiver 1945, à Bergen-Belsen.

Selon le quotidien néerlandais *De Volkskrant*, la jeune Juive allemande et les sept autres personnes qui se cachaient dans l'annexe secrète de la 263 Prinsengracht, à Amsterdam, ont probablement été trahies en 1944 par le notaire Arnold van den Bergh. Membre du Conseil juif d'Amsterdam, celui-ci disposait d'une liste de cachettes qu'il aurait transmise au Sicherheitsdienst, le service de renseignement et de maintien de l'ordre de la SS, en échange de la protection de sa famille.

Telle est la conclusion qu'une équipe internationale d'enquêteurs tire après avoir travaillé durant cinq ans sur l'un des « cold cases » les plus célèbres de l'époque contemporaine. Dirigée par l'agent du FBI à la retraite Vince Pankoke (64 ans), elle est composée d'experts, de détectives, de criminologues et de bénévoles.

Cette « cold case team » affirme avoir utilisé des centaines de milliers de documents, dont des archives conservées dans huit pays, et rencontré une septantaine de personnes. Elle a eu recours à un programme d'intelligence artificielle spécialement développé pour l'enquête. Cette méthode lui aurait permis d'établir des liens jusqu'ici passés inaperçus entre des personnes, des faits et des déclarations. Trente scénarios ont été envisagés.

« Le plus crédible des scénarios »

Le plus crédible de ces scénarios voudrait qu'Otto Frank, le père rescapé d'Anne et de sa sœur Margot, ait reçu après-guerre une note dans sa boîte aux lettres ainsi libellée : « Votre cachette à Amsterdam a été signalée à l'époque par A. van den Bergh, qui habitait près du Vondelpark, O. Nassaulaan. » Le notaire van den Bergh est mort en 1950. Quant à Otto Frank, il n'aurait pas fait état de cette information pour protéger sa famille et/ou éviter de donner raison aux antisémites. Si la note originale n'a jamais été retrouvée, une copie réalisée par Frank lui-même aurait abouti entre les mains des enquêteurs.

Qu'en penser ? Difficile de se prononcer sans avoir en main les « preuves » qu'avance l'équipe de Vince Pankoke, ni sans pouvoir juger des avantages de l'intelligence artificielle appliquée à l'enquête historique. Le personnage d'Anne Frank a fait couler beaucoup d'encre. La part de mystère que recèle la fin de sa vie attise les imaginations. Son *Journal* est l'un des livres les plus traduits et les plus vendus au monde.

Pour Emile Schrijver, le directeur général du Quartier historique juif d'Amsterdam que cite le *Volkskrant*, le principal mérite de cette enquête est d'avoir réduit le nombre de scénarios échafaudés autour des conditions de l'arrestation d'Anne Frank. Cela ne signifie pas,

ajoute-il, qu'Arnold van den Bergh était le traître. « On pourrait dire que cette théorie est la plus probable de toutes, mais le dernier mot n'a pas encore été dit ».

En 2018, l'ouvrage d'un certain Gerard Kremer, *De achtertuin van het Achterhuis* (« Le jardin arrière de l'Annexe ») avait désigné une femme juive, Ans van Dijk, exécutée en 1948 pour avoir collaboré avec les nazis, comme à l'origine de la trahison fatale. Nelly Voskuijl, la sœur de Bep Voskuijl, qui a aidé à cacher les Frank pendant plusieurs années, a été désignée elle aussi comme traître potentielle. L'ex-inspecteur du FBI Vince Pankoke tempère d'ailleurs ses conclusions, ajoutant que « ce sont les nazis qui sont responsables de la mort des clandestins, pas le notaire qui a transmis leur adresse ».

Un traître nommé Icek Glogowski

« La communauté juive a compté des traîtres qui étaient au service de la Sicherheitspolizei-Sicherheitsdienst (Sipo-SD) et qui étaient payés pour cela », commente l'historienne Laurence Schram, autrice de l'ouvrage *Dossin. L'antichambre d'Auschwitz*. « Le plus

célèbre à Bruxelles était un portier nommé Icek Glogowski. Il a donné des Juifs à la Sipo-SD. La dénonciation de Juifs par d'autres Juifs a existé, mais ce phénomène était marginal. La plupart des dénonciations sont venues de l'extérieur de la communauté ». « Le fait que des Juifs aient dénoncé des Juifs s'inscrit dans un contexte horrible dans lequel sauver sa peau ne favorisait pas toujours la lucidité ou la loyauté. Mais il ne faut pas juger de manière anachronique. De plus, si ce type de dénonciation a eu lieu, c'est resté de l'ordre de l'exception dans une situation exceptionnelle », confirme pour sa part l'historien Vincent Vagman, qui mène régulièrement des recherches sur les Juifs déportés et assassinés (<https://zakhor-europe.com>).

La fondation Anne Frank a demandé des recherches supplémentaires, argumentant en substance qu'il en faut davantage pour jeter le nom d'un homme en pâture.

L'enquête fait l'objet d'un livre signé Rosemary Sullivan, *Het verraad van Anne Frank* (« Qui a trahi Anne Frank ? »), chez HarperCollins France. L'ouvrage sera disponible ce mercredi.



Anne Frank, morte à Bergen-Belsen en 1945. Son histoire est aussi celle des centaines de milliers d'enfants juifs livrés à la barbarie nazie. © PHOTO NEWS.

2001080

Avec **So Soir**, gardez la forme toute l'année



*Livraison rapide (48h/72h)

Offre exceptionnelle
Tapis de course
1.199 €*
au lieu de
1.499 €

FitnessKing

Distributeur exclusif de
D.C. ATHLETICS®

SO
SOIR
ÉVADONS-NOUS DE
NOTRE QUOTIDIEN

Plus d'infos et autres modèles sur
www.sosoir.be/fitness